

Neuilly-sur-Seine, le 08 MARS 2013



NEUILLY-SUR-SEINE

**QUARTIER PERRONET-CHEZY
COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE
DU SAMEDI 9 FÉVRIER 2013**

Le Maire

Soucieux d'être au plus près des attentes locales et des besoins particuliers de chaque quartier, j'ai souhaité, dès ma prise de fonction en 2008, aller tous les quinze jours à votre rencontre le samedi matin.

Afin de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et sur les projets de la commune j'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Perronet-Chezy le samedi 9 février 2013.

Comme chaque année, cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur différentes problématiques communes à l'ensemble des quartiers de la Ville ou plus spécifiques au vôtre.

PROBLEMATIQUES GENERALES

SECURITE DES IMMEUBLES

Ancien cadre de la Police Nationale, Monsieur Thion, chargé de mission à la Mairie, est en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble.

Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr / 06.88.85.87.62. Afin de compléter votre information en matière de sécurité, il peut également venir prodiguer, dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader et freiner d'éventuels malfaiteurs.

NUISANCES AERIENNES

Certains riverains m'ont fait part de la gêne occasionnée par les nuisances aériennes. L'arrêté du 15 novembre 2011 avait conduit au relèvement des trajectoires d'arrivée en région parisienne de 300 mètres (1200m contre 900 antérieurement) afin de diminuer les nuisances sonores. Ce relèvement n'ayant pas entraîné de diminution significative et ayant eu pour conséquence d'accroître le nombre des personnes assujetties à ces gênes du fait de l'étalement des zones de survol consécutif à l'allongement des trajectoires, cet arrêté a été abrogé en septembre dernier. Une action est actuellement menée par l'Etat, les élus et associations pour remédier aux nuisances aériennes. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des évolutions de ce dossier dans une prochaine parution municipale.

PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES AU QUARTIER PERRONET-CHEZY

AMENAGEMENTS PREVUS AU NIVEAU DU CARREFOUR PERRONET-CHEZY

Plusieurs aménagements, visant à garantir une meilleure sécurité des piétons et à développer le stationnement de courte durée, seront prochainement réalisés au niveau du carrefour Perronet-Chezy.

⇒ Pose de balisettes sur les passages piéton et au niveau du carrefour pour sécuriser les traversées et éviter le stationnement gênant ;

⇒ Création de places de stationnement de courte durée (30 minutes gratuites), à proximité des commerces, de manière à garantir un maintien de l'équilibre économique du quartier et de la qualité de vie de ses habitants ;

Par ailleurs je tiens à rappeler que les aires de livraison sont exclusivement réservées aux professionnels entre 7h et 15h. De 15h à 20h l'accès à ces aires est libre et gratuit pour tout automobiliste muni d'un disque de stationnement pour une durée maximale, et non reconductible, de 30 minutes. De 20h au lendemain 7h l'accès à ces aires est libre et sans restriction.

J'en appelle à la responsabilité de chacun d'entre nous pour respecter les règles de stationnement et permettre ainsi à chaque usager de l'espace public de disposer pleinement et en toute sécurité des espaces qui lui sont réservés.

ECLAIRAGE PUBLIC

Un programme de rénovation des réseaux d'éclairage public, permettant la mise en place de matériels « basse consommation » est mis en œuvre sur 5 ans. Parallèlement les transformateurs vieillissants sont remplacés et placés dans des fosses plus accessibles. Ainsi, dans votre quartier, le programme prévoit la réfection de l'éclairage :

- ⇒ en 2013, boulevard du Château (entre les boulevards d'Argenson et Bineau) ;
- ⇒ en 2014, boulevard Jean Mermoz (entre la rue de Chezy et le boulevard d'Inkermann) ;

ELAGAGES

Certains riverains m'ont interrogé sur la fréquence des élagages. Les arbres de l'ensemble de la rue Perronet ont été élagués entre mars et octobre 2012. Les prochains élagages prévus dans votre quartier sont les suivants :

- ⇒ Février 2013 : ensemble de la rue Edouard Nortier ;
- ⇒ Octobre 2013 : rue de Chezy (entre la rue Pauline Borghèse et le boulevard Victor Hugo) ;
- ⇒ 2014 : boulevard Jean Mermoz et rue Pauline Borghèse ;
- ⇒ 2015 : boulevard d'Inkermann.

Suite à des demandes justifiées, le Service des Espaces verts réalisera toutefois parallèlement des élagages ponctuels.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Perronet-Chezy. Je tiens à préciser que seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais que l'ensemble des points soulevés lors de cette visite ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 9 février, dans le légitime souci d'apporter des réponses rapides et satisfaisantes, dès lors que cela sera possible.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Député des Hauts-de-Seine

INFORMATION A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DE COPROPRIEETE

Si vous souhaitez recevoir la newsletter « Lettre aux responsables de copropriété » remplissez le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes